MOTHERN Infos

le bulletin d'information de votre commune

www.commune-mothern.eu

1er semestre - Juin 2025

bel été *scheener Summer*

Mothern au fil du temps

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

COMMUNE NATURE

Commune à découvrir
Patrimoine · Nature · Culture

Instagram

PHARMACIES DE GARDE

06 juillet	LAUTERBOURG
13 juillet	SEEBACH
14 juillet	HERRLISHEIM
20 juillet	WISSEMBOURG / SOUFFLENHEIM
27 juillet	BEINHEIM
03 août	BETSCHDORF
10 août	BISCHWILLER
15 août	SESSENHEIM
17 août	WISSEMBOURG / DRUSENHEIM
24 août	ROESCHWOOG
31 août	WISSEMBOURG
07 septembre	SOULTZ SOUS FORETS
14 septembre	SESSENHEIM
21 septembre	SELTZ
28 septembre	HATTEN
05 octobre	MOTHERN
12 octobre	HERRLISHEIM
19 octobre	LAUTERBOURG
26 octobre	SEEBACH
01 novembre	BETSCHDORF
02 novembre	WISSEMBOURG
09 novembre	BEINHEIM
11 novembre	HERRLISHEIM
16 novembre	BETSCHDORF
23 novembre	BISCHWILLER
30 novembre	WISSEMBOURG / DRUSENHEIM
07 décembre	ROESCHWOOG
14 décembre	WISSEMBOURG
21 décembre	SOULTZ SOUS FORETS
25 décembre	SEEBACH
26 décembre	HERRLISHEIM
28 décembre	SESSENHEIM

Autres jours : Pour connaître la pharmacie de garde, composez le 3237

NUMÉROS D'URGENCE

Numéro d'urgence européen : 112
S.A.M.U. : 15
Police Secours : 17
Pompiers : 18

Santé

Cabinet médical

Docteur LE
12 rue de la Mairie – MOTHERN
Tél. : 03 88 09 56 99

Médecins de garde

En l'absence des médecins traitants, tous les soirs de minuit à 8h du matin : **COMPOSER LE 15** en cas d'urgence vitale ou le **03 69 55 33 33** pour le médecin de garde.

Cabinets d'infirmières

Mmes Aline STOLTZ/ Estelle DIETRICH
22 rue Fond - MOTHERN
Tél. : 07 45 03 64 65
Soins à domicile et consultations au cabinet sur rendez-vous

Mme Audrey ENGLENDER
1 rue des Vendanges – MOTHERN
Cabinet : 06 30 01 66 45
Port.: 06 83 90 51 11
Mme Laura HOCHMUTH
Tél. : 07 85 87 63 48

Cabinets de kinésithérapeutes

Elodie STOETZEL-SCHMALTZ
22 rue du Fond
67470 MOTHERN
Tél. : 03 88 54 56 22

Sophie SCHMITT
1A route de Lauterbourg
67470 MOTHERN
Tél. : 06 82 14 31 19
Tél. : 03 88 54 29 44
Marine WEBER
Tél. : 06 11 90 58 06
Quentin BURCK
Tél : 06 95 40 15 66

Ambulances / Taxis

GREINER Niederroedern :
03 88 86 51 43
JACOB / JUSSIEU Hatten :
03 88 80 01 56
ROLAND Beinheim :
03 88 86 31 43

Défibrillateurs

Trois appareils sont à votre disposition.
Haut-village : à l'école maternelle
Bas-village : à la maison de la Wacht et à la salle polyvalente

Divers

Taxis

PONS - 06 18 88 32 94
C KAM - 06 18 43 36 58

Ramonage

La Brosse d'Alsace, Alexandre BITZ
31 rue des Tilleuls, 67470 MOTHERN
Tél. : 03 88 49 84 35

ESPace d'Accueil Seniors (ESPAS)

Cour de la Commanderie
2A rue de l'Ordre Teutonique
67160 WISSEMBOURG
Accueil du public
SUR RDV au : 03 69 06 73 99

SNCF

TER Grand Est
L'Assistant SNCF
0 805 415 415 Service & appel gratuits

GrDF (Gaz réseau - Distribution France)

Urgence Sécurité Gaz :
Appelez GrDF au 0800 47 33 33
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Raccordement au gaz naturel :
Appeler GrDF au 09 69 36 35 34
(prix d'un appel local)

Le Mot du maire

Liewe Moderer,

Après 18 années de mandat électoral — dont six comme conseillère, six comme adjointe et six en tant que maire — l'heure est venue de tourner la page. Une décision que j'avais prise bien avant le diagnostic de ma maladie, et que j'assume aujourd'hui avec sérénité.

Pour résumer cette longue aventure, j'ai longuement cherché le mot qui pourrait résumer au mieux ces années d'engagement. Bien des mots me sont venus à l'esprit : respect, solidarité, responsabilité, loyauté, courage... Mais ceux qui, au final, traduisent le mieux ces années passées à vos côtés sont : **plaisir** et **enthousiasme**.

Malgré les difficultés et les responsabilités, j'ai toujours exercé mes fonctions avec passion. Cette mission fut exigeante, mais extraordinairement enrichissante. J'ai tant appris pendant ces 18 années : sur les institutions, sur les autres et sur moi-même. J'ai été surprise, touchée, parfois déçue, mais jamais je n'ai regretté cet engagement. C'était une aventure humaine, politique, administrative et collective d'une richesse inouïe.

Être maire dans un village, c'est être disponible à chaque instant, pour toutes les situations, grandes ou petites. Mais c'est surtout être guidé par l'**humain**, cœur de l'action publique. Ce sont les habitants, les agents et les élus qui font vivre la commune.

Je tiens à remercier chaleureusement :
- Les élus du conseil municipal, et en particulier les adjoints,
- Le personnel administratif et technique, les ATSEM et les employés de service,
- Les forces vives et associations, si essentielles à notre vie locale,
- Les entreprises, artisans, commerçants et agriculteurs,
- Ma famille, pour son soutien indéfectible.

Une commune vivante et engagée

La sécurité, l'éducation, la communication, l'économie locale, la préservation de l'environnement ont été au cœur de notre action. Ensemble, nous avons modernisé la commune tout en respectant son identité. Merci à celles et ceux qui embellissent notre village et participent à son rayonnement. Vous retrouverez tous les détails dans le bilan de mandat joint à ce bulletin.
Porter l'écharpe tricolore aura été un honneur. Parfois légère, parfois lourde, mais toujours portée avec conviction. Je la rendrai avec émotion et fierté.

Une activité dense et multiple

Je souhaite également rappeler l'intensité et la diversité des responsabilités liées à la fonction : conseils municipaux, réunions entre adjoints, conseils d'école, cérémonies officielles, mariages, PACS, dossiers d'urbanisme, finances, fleurissement, signatures notariales, doléances des habitants, visites des gendarmes, réunions de chantier, assemblées générales d'associations, etc. Autant d'engagements qui rythment le quotidien d'un maire de terrain.

À cela s'ajoutent mes nombreuses fonctions externes :
- Vice-présidente du Syndicat des Eaux de Lauterbourg et environs,
- Membre de commissions locales et régionales liées à l'eau,
- Conseillère communautaire,
- Présidente et membre d'associations d'élus,
- Représentante dans divers organismes intercommunaux et transfrontaliers.

Enfin, j'ai pris part à de nombreuses représentations : inaugurations, cérémonies, remises de prix, rencontres intercommunales, fêtes locales, congrès des maires... Des moments souvent conviviaux, mais qui nécessitent une présence constante, souvent loin de chez soi.

Ce rappel n'est pas destiné à obtenir des honneurs, mais à témoigner, en toute transparence, ce que signifie un engagement total pour sa commune

Merci à vous tous, de tout cœur. Vive Mothern, vive l'Alsace et vive la France.

Ich winsch eich e scheener Summer un scheene Ferie
Bel été et belles vacances - Profitons du Bonheur de vivre à Mothern!

Votre maire,
Isabelle Schmaltz

Informations pratiques

Mairie de Mothern :

Du lundi au vendredi :
11h00 - 12h00
14h00 - 18h00
Tél. : 03 88 54 60 22

www.commune-mothern.eu
mairie@mothern.fr

Bibliothèque :

Lundi : 16h00 - 17h30
Mercredi : 16h00 - 17h30
Samedi : 10h30 - 12h00
Horaires aménagés durant l'été
Tél. : 03 88 94 64 77
bibliotheque@mothern.fr

Fermeture de la mairie au public

Pont du 11 novembre : lundi 10 novembre

En cas d'urgence, prière de s'adresser au Maire ou aux Adjoints.

Nouveaux arrivants

Si vous venez d'emménager dans la commune, merci de vous faire connaître en vous inscrivant à la mairie.

Vous pouvez également signaler votre changement d'adresse sur le site **www.service-public.fr**.

Objets trouvés

Trousseaux de clés, lunettes, doudous, parapluies, téléphones... sont en attente d'être récupérés à la mairie.
Si vous trouvez ou perdez un objet sur la voie publique, ayez le réflexe de le rapporter ou de le signaler en mairie. Les objets trouvés sont gardés pendant deux mois.

Sous-Préfecture de Haguenau

Adresse :
2, rue des Soeurs - 67500 HAGUENAU
Tél. 03 68 41 90 96
@ : sp-haguenau@bas-rhin.gouv.fr

Accueil général :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h00 - 12h30
Mercredi : 8h00 - 12h30 et 13h30 - 16h00

Trésorerie de Haguenau

Adresse :
2, rue Clabaud
67500 HAGUENAU

Horaires :
Lundi, mardi, jeudi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00
Mercredi : 8h30 - 12h00

Tél : 03 88 53 26 26

Service des Impôts des Particuliers

Adresse :
3, rue de l'Industrie
67160 WISSEMBOURG
Tél. 03 88 54 18 91

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Permanences du Services des Impôts des Particuliers de Wissembourg :
- en mairie de Seltz (semaine paire)
- en mairie de Lauterbourg (semaine impaire)

Un accueil fiscal, exclusivement sur rendez-vous, les mercredis matins.
Possibilités de s'inscrire soit en ligne, soit en contactant l'accueil des mairies de Seltz ou de Lauterbourg.

Boîte aux lettres

Le courrier, les colis, une mission journalière des facteurs ou livreurs !
Aidez les à identifier d'un coup d'oeil la bonne adresse :
Placez votre boîte aux lettres à un emplacement facilement accessible et indiquez-y **vos noms et prénoms**, rappelez le numéro de la maison si celui ci n'est pas indiqué sur la façade. Des petits messages tels que "attention au chien" peuvent figurer sur votre boîte aux lettres.
La qualité des distributions n'en sera que meilleure !

SNCF

Les fiches horaires sont consultables en ligne :

Strasbourg - Lauterbourg (Wörth)

Lauterbourg - Wörth

Consultations de nourrissons

Les consultations de nourrissons ont lieu sur rendez-vous dans les communes suivantes :

SELTZ :
Le 2ème lundi du mois, 14h - 17h
Le 4ème vendredi du mois, 9h - 11h30
au Centre médico-social
1b, Avenue du Général Schneider
Rdv au 03 69 06 73 79

LAUTERBOURG :
Le 4ème lundi du mois, 14h - 17h
au Centre médico-social
26, rue du Général Mittelhauser
Rdv au 03 69 06 73 77

Consultations gratuites d'avocats

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Bas-Rhin (CDAD 67) a mis en place des permanences juridiques dans différentes communes. Le point d'accès au droit de Lauterbourg est un lieu d'accueil accessible à tous, où vous pourrez bénéficier de conseils par un avocat pour toute question et problème de droit.

Permanence juridique à la mairie de LAUTERBOURG :
1er samedi du mois, 9h30 - 11h30.

Conciliateur de Justice

Permanence :

- Le 4ème vendredi du mois (après-midi) à la mairie de Seltz sur rendez-vous.

Carte Nationale d'identité - Passeport

Vos demandes de pièces d'identité peuvent être déposées, sur rendez-vous, à la mairie de Lauterbourg, 19A rue de la 1ère Armée.

Prenez RDV en ligne sur le site de la commune de Lauterbourg :
www.mairie-lauterbourg.fr
Réalisez votre pré-demande en ligne sur https://passeport.ants.gouv.fr/

Maison France Service

Pour vos démarches du quotidien : 2 rue Marcel Bisch, 67470 SELTZ.
Téléphone : 03 90 55 85 44 - Mail : franceservices@cc-plaine-rhin.fr
Horaires :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h00-11h30 et 13h30-16h00
Mercredi : 9h00-13h00

France Services
Proche de vous au quotidien

Communauté de Communes de la Plaine du Rhin

La communauté de communes de la Plaine du Rhin propose du matériel en location (tonnelles, garnitures...)
Pour tous renseignements et réservations : 03 88 53 08 20 - contact@cc-plaine-rhin.fr

Ecole maternelle

Carnaval

Les enfants de la maternelle travaillent tout au long de l'année sur différents métiers : ceux de la bouche, de la sécurité, de la santé, de la ferme, du chantier.
Pour le défilé de carnaval, ils ont confectionné des blouses de médecin à l'aide de tee-shirts. Ils ont arpenté les rues du village le mardi gras pour le grand bonheur des riverains qui leur ont même offert des gourmandises au passage.
Un moment convivial et festif, une tradition à Mothern qui touche toutes les catégories d'âge !

Sentiers du Théâtre avril et mai 2025

Dans le cadre des « Sentiers du théâtre », deux artistes de la Compagnie « La Rustine » sont venus à l'école maternelle présenter des éléments de leur spectacle. Avec de nombreux objets simples, recyclés et d'antan, ils ont inventé une histoire avec les élèves sur le thème de la mer. Par exemple un abat-jour devient poulpe, un couteau devient requin, un drap en guise de décor pour la mer.

Dans un second temps, les enfants se sont rendus à Seltz pour voir le spectacle à proprement parlé, intitulé « A LA DERIVE ». Un voyage interactif, poétique, une traversée avec Félix le voilier qui n'avait jamais vu les vagues et recherchait un cachalot. Le tout agrémenté d'humour, de musique et de chansons.

Visite de la ferme chez mamie Valy

Lundi 26 mai, les élèves de la maternelle se sont rendus à la ferme de mamie Valy, rue de la Forge.

Ils ont été impressionnés par les cochons et le cheval immense.

Ils ont également admiré les clapiers avec lapins, lapines, lapereaux ainsi qu'une poule et ses poussins.
Enfin ils ont vu puis donné à manger aux 6 tortues. Les plus courageux les ont même portées !

Les pompiers à l'école maternelle

Le jeudi 5 juin, les trois pompiers Julien ROTT, Laura et Jonathan HOCHMUTH sont venus à l'école maternelle dans leur camion.
Après une présentation des différents accessoires, des numéros d'urgences, les enfants ont pu grimper dans le camion et enfiler un vrai casque.
Ils ont chacun reçu un diplôme ainsi qu'un porte clé.
Une matinée qui a ravi toutes les sections.

Ecole élémentaire

Classe découverte

Les élèves de CP sont partis en classe découverte au centre Les Jonquilles à Xonrupt-Longemer pendant une semaine, du 24 au 28 mars.

Le thème était consacré à la découverte de la nature et de l'environnement. Les élèves sont revenus les yeux pétillants, pleins de souvenirs heureux en poche.

Découverte de l'orgue

La classe de CP a eu la chance de pouvoir découvrir l'orgue de l'église de Mothern. Mme Acker, organiste, leur a présenté cet instrument hors du commun. Les élèves ont pu tester le toucher du clavier, les registres, le pédalier. Ils ont également pu voir le mécanisme à l'intérieur ainsi que les tuyaux très impressionnants. Une belle après-midi culturelle. Merci Mme Acker !

Activité commune aux deux écoles : rencontre chantante

Mardi 27 mai 2025, près de 1200 élèves des écoles de la Plaine du Rhin ont participé à une rencontre chantante à la salle polyvalente de Mothern.

Répartis sur 3 créneaux horaires (l'école maternelle participant au premier et l'école élémentaire au troisième), les élèves étaient invités à voyager en musique à travers le monde.

Ils ont ainsi interprété collectivement 8 chants appris et répétés depuis plusieurs semaines, le tout accompagné de chorégraphies entraînantes. Le projet a été chapeauté par une conseillère pédagogique en musique et relayé sur le terrain par Denis DRION, responsable du territoire éducatif rural.

Pour clôturer la séance, les enfants ont accompagné la dernière chanson avec leurs instruments improvisés.

Distribution de knacks

Le 3 juillet et pour clôturer l'année scolaire, les membres du conseil municipal se sont chargés de distribuer une paire de « knack un e weck » à chaque élève.

Bibliothèque

La bibliothèque de Mothern est ouverte à tous !
Avez-vous déjà un compte gratuit à la bibliothèque de Mothern ?

Cela vous donne accès à plus de 5 000 ouvrages disponibles à la bibliothèque de Mothern. De plus, vous pouvez également accéder au catalogue de la Bibliothèque d'Alsace située à Betschdorf.
Grâce à internet, vous avez la possibilité de commander les livres que vous souhaitez lire. Ils vous seront ensuite livrés par navette, chaque dernier mardi du mois.

Nous recherchons des bénévoles :

Vous avez envie de vous rendre utile dans une structure culturelle ? D'échanger avec des lecteurs ?

Nous cherchons des bénévoles pour nous aider à faire vivre la bibliothèque : accueil du public, enregistrement des prêts et des retours, ... essentiellement pour aider le groupe à assurer les permanences du samedi de 10h30 à 12h00.
N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations et nous nous ferons un plaisir de vous renseigner : bibliotheque@mothern.fr.

Période estivale :

Les beaux jours sont là ... Bonne nouvelle : vous pouvez emprunter deux fois plus pour deux fois plus longtemps !
Profitez-en, nous avons fait le plein de nouveautés pour petits et grands.

Les jours d'ouvertures sont réduits durant les mois de juillet et août.
Le planning détaillé est affiché à la porte d'entrée.

Pensez à suivre la page Facebook pour être à la page des nouveautés.

Rencontre des membres de la bibliothèque d'Alsace :

Au printemps les bénévoles des différentes bibliothèques du territoire de la communauté de communes de la Plaine du Rhin se sont retrouvés à Mothern pour échanger sur diverses thématiques et problématiques, une rencontre très enrichissante et constructive qui a aussi pour but de trouver des pistes pour de nouvelles animations ponctuelles.

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes vacances avec de belles lectures.

Service Animation de la Plaine du Rhin

Retrouvez le programme d'animation pour les enfants et adolescents sur :
https://www.animation-fdmjcalsace-ccpr.com/
Des animations, sorties, centres aérés sont proposés par l'Animation Jeunesse pour faire passer de bons moments aux enfants, ponctués de nombreuses découvertes.

Périscolaire

Carnaval

Fin février, lors d'une pause déjeuner, nous avons eu la visite de "Butze".
Le groupe de masqués a assuré l'animation tout en musique pour nous plonger dans l'ambiance de carnaval.

Visite de la scierie

En mars, après l'école, nous avons avec 15 enfants et accompagnés d'une maman, visité la scierie Gerhard.

Cette visite était très intéressante et a éveillé la curiosité des enfants qui ont posé beaucoup de questions.

Exercice d'évacuation d'urgence

Le jeudi 5 juin, un exercice d'évacuation a été organisé au périscolaire sur le temps de midi.
Les familles et enfants ont été prévenus en amont afin de ne pas semer la panique.

Une simulation d'incendie a été mise en scène : une fumée suspecte s'est échappée d'un local, l'alarme s'est enclenchée, ce qui était plutôt effrayant pour certains.
Les pompiers ont envahi le bâtiment.

Pour compliquer l'évacuation quatre enfants se sont cachés et ont dû être retrouvés.
Un exercice impressionnant qui permet de sensibiliser à la conduite à tenir lors d'un incident, et à prendre conscience de l'importance à respecter les consignes et pour nous, encadrants, à nous former sur la conduite à tenir pour sécuriser les enfants.

Jouer le jeu des exercices d'évacuation, c'est assurer sa sécurité pour demain.
Merci aux Sapeurs-Pompiers de l'Unité Territoriale de Lauterbourg pour cet exercice.

Vie quotidienne

Le périscolaire accueille :
- le matin entre 3 et 10 enfants
- le midi 43 enfants
- le soir jusqu'à 20 enfants

L'équipe d'animateurs composée de : Audrey, Maxime, Sandrine et Sabine se charge de proposer des activités éducatives, ludiques et variées.
On y rit, y passe de bons moments, y fête les anniversaires...
Des activités dynamiques ou plus douces pour permettre à l'enfant d'avoir le choix entre deux apprentissages selon leurs besoins et envies.

Et tout ce petit monde est dirigé par la directrice Isabelle KSENIAK.

A venir...

Permanences, commandes arbres fruitiers

La campagne de commandes groupées pour les arbres fruitiers sera reconduite au sein du village.

Pour rappel, une subvention est accordée par la Communauté des Communes de la Plaine du Rhin à hauteur de 2/3 pour un maximum de 5 arbres. Les petits fruits ne bénéficient pas de subvention.

Permanences pour passation de commande au Musée de la Wacht :

- Lundi 22 septembre de 19h à 20h
- Samedi 27 septembre de 10h à 12h

2024

atip

TABLEAU DE BORD DE SUIVI DE L'ACTIVITÉ LIÉE AUX AUTORISATIONS D'URBANISME

COMMUNE DE MOTHERN

du 01/01/2024 au 31/12/2024

1936 habitants en 2024 (INSEE)

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 10/02/2011, modifié le 18/12/2019

89 dossiers traités par l'ATIP

DONNÉES SUR LES AUTORISATIONS D'URBANISME

NATURE DES DÉCISIONS (89)

13 CERTIFICATS D'URBANISME**

Certificat d'urbanisme d'information	12
Certificat d'urbanisme opérationnel	1

65 DÉCISIONS FAVORABLES

Permis d'aménager	0
Permis de construire	15
Dont valant démolition	2
Dont valant division	0
Déclaration préalable	50
Dont DP Lotissement	1
Permis de démolir	0

11 DÉCISIONS NÉGATIVES, DE REFUS OU D'ANNULATION

SOIT 89 DOSSIERS TRAITÉS AU TOTAL

DONT 0 DOSSIER OU LA DÉCISION N'A PAS ÉTÉ SAISIE*

RÉPARTITION DES NATURES DE TRAVAUX AUTORISÉS

A NOTER

27 autorisations liées aux énergies renouvelables

5 autorisations liées à la performance thermique

* décision en attente de saisie par la commune (tout type de dossier y compris les certificats d'urbanisme)
** total des CU express et tacites

DONNÉES SUR LE LOGEMENT

1 logement autorisé au total

TYPOLOGIE DES LOGEMENTS AUTORISÉS

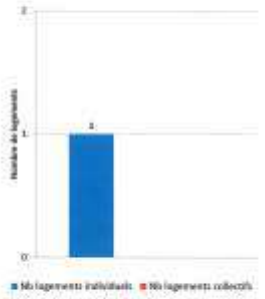

TAILLE DES LOGEMENTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS AUTORISÉS

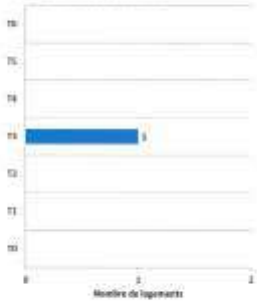

DONNÉES SUR L'ÉCONOMIE

2 autorisations portant sur des surfaces autorisées dites économiques

Les multiples intérêts des sols

La protection des sols a des impacts au-delà de la captation du CO2 atmosphérique.

Or la préservation du sol constitue une opportunité de rendre les territoires plus résilients.
L'artificialiser, c'est souvent se priver de précieux services qu'il rend, parmi lesquels :

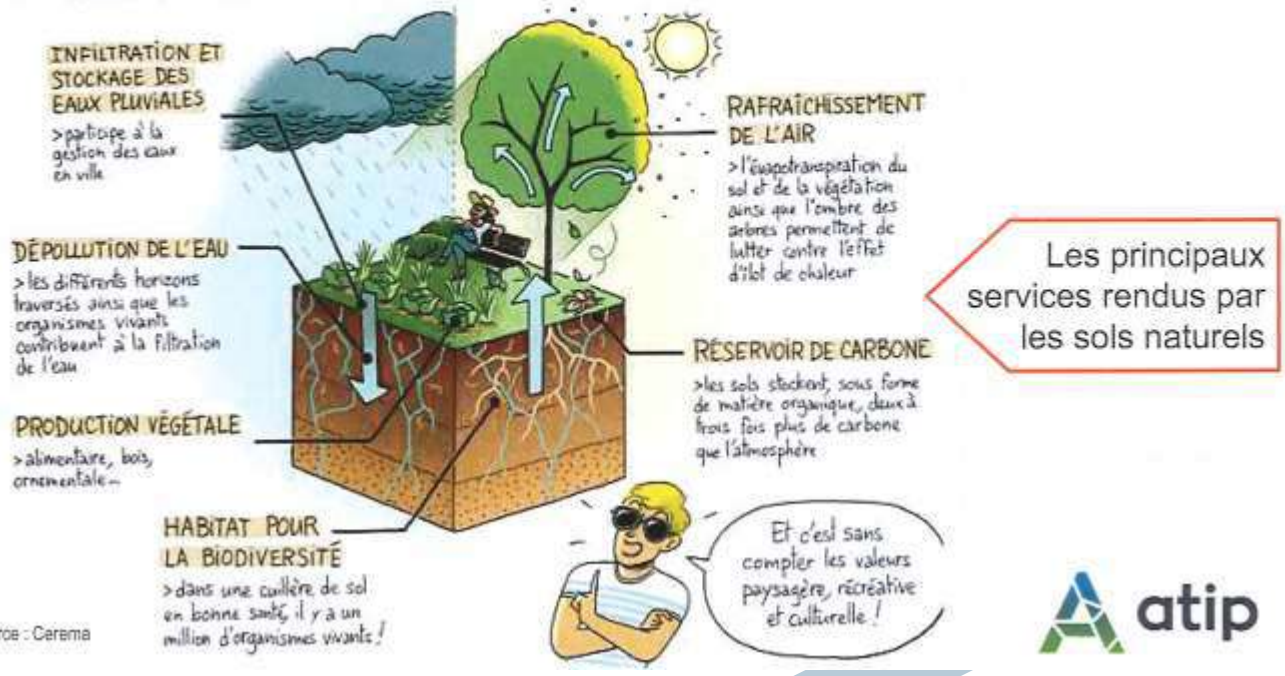

Les principaux services rendus par les sols naturels

Source : Cerema

atip

Délibérations du Conseil Municipal

Toutes les délibérations dans leur intégralité sont affichées à l'extérieur de la Mairie, à la « Wacht » et en ligne sur le site de la commune.

Séance du 19 décembre 2024

SDEA : présentation de l'actualisation de l'étude diagnostique pour la lutte contre les inondations

Une étude diagnostique pour la lutte contre les inondations sur la commune de Mothern est en cours afin d'analyser les potentiels scénarios d'aménagement pour lutter contre les inondations sur la commune.

Cette étude est gérée par le SDEA qui est assisté par la société ARTELIA et notamment son agence de Schiltigheim.

Les communes de Néewiller-près-Lauterbourg et de Wintzenbach ont aussi été conviées à cette étude puisqu'elles sont concernées par les inondations sur la commune de Mothern et participent chacune à hauteur d'un tiers aux coûts de cette étude.

Le SDEA a transmis un document qui récapitule les scénarios d'aménagement retenus pour l'étude notamment les éléments techniques et les coûts prévisionnels.

Le Conseil Municipal :

- **prend acte** du rapport actualisé de l'étude diagnostique pour la lutte contre les inondations sur la commune de Mothern et des potentiels scénarios d'aménagement,

- **dit** que le scénario numéro 1 qui consiste en la réhausse de l'ouvrage du Kabach serait le plus approprié dans un futur à court et moyen terme.

Collectivité Européenne d'Alsace : signature d'une convention de partenariat en faveur du développement des bibliothèques en Alsace

Compte tenu de l'organisation actuelle de la bibliothèque communale, la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) sollicite la commune de Mothern pour la signature d'une convention de partenariat entre les deux parties en faveur du développement des bibliothèques en Alsace pour la période 2024-2028.

Cette convention permettra à la bibliothèque de Mothern de bénéficier d'un accompagnement humain et matériel de la CEA et d'accéder à des collections complémentaires physiques et numériques.

Le Conseil Municipal :

- **approuve** la convention de partenariat entre la Collectivité Européenne d'Alsace et la commune de Mothern en faveur du développement des bibliothèques en Alsace pour la période 2024-2028.

Demande de subvention : Tennis Club de Mothern

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande de subvention du Tennis Club de Mothern pour des travaux de réhabilitation de l'intérieur de son club house.
Le démarrage des travaux est prévu début 2025 et le coût total prévisionnel de ces travaux s'élève à 11 502,30 € TTC.

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'attribuer une subvention maximum de 2 300 € au Tennis Club de Mothern pour des travaux de réhabilitation de l'intérieur de son club house, représentant environ 20% du coût total prévisionnel TTC.

Demande de subvention : Amicale cynophile de Mothern

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande de subvention de l'amicale cynophile de Mothern pour des travaux de remplacement des phares par des LED qui permettront de diminuer la consommation d'électricité et pour l'acquisition d'un poêle à bois qui permettra de diminuer l'utilisation du chauffage électrique.

Les travaux de remplacement des phares ont déjà été effectués pour un coût de 13 788 € TTC.
L'acquisition du poêle à bois est en cours pour un coût total prévisionnel de 4 875 € TTC.

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'attribuer une subvention de 2 760 € à l'amicale cynophile de Mothern pour des travaux de remplacement des phares, représentant environ 20% du coût total TTC,

- **décide** d'attribuer une subvention de 975 € (neuf cent soixante quinze euros) à l'amicale cynophile de Mothern pour l'acquisition d'un poêle à bois, représentant environ 20% du coût total prévisionnel TTC.

Demande de subvention : Ecole élémentaire les Bateliers

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'école élémentaire, par un courrier en date du 30 novembre 2024 de Mme LEHMANN, enseignante, sollicite une participation financière pour les élèves de CP afin de contribuer aux frais pour l'organisation d'une classe découverte sur le thème de la nature et de l'environnement (avec nuitées) dans

les Vosges à Xonrupt-Longemer du 24 au 28 mars 2025. Le nombre d'élèves qui participent à ce séjour se monte à 19.

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'octroyer une subvention s'élevant à 10 € par élève, soit une subvention totale de 190 €.

Signature d'un bail de location dans le bâtiment « A l'Ancre »

Le Conseil Municipal :

- **autorise** Mme le Maire à signer une convention d'occupation précaire de trois ans avec Mme BECHTEL Delphine, Sophrologue, pour l'installation de son activité de sophrologie dans une ancienne chambre du rez de chaussée du bâtiment « A l'Ancre » à Mothern, 2 Route de Lauterbourg. Le loyer sera gratuit pendant une durée de six mois à compter de la signature de la convention puis Mme BECHTEL paiera un loyer mensuel de 150 € (cent cinquante euros) à la commune. Les charges liées à son activité (eau/électricité) seront supportées en totalité par Mme BECHTEL dès la signature de la convention.

Séance du 10 février 2025

Finances : Communauté de Communes de la Plaine du Rhin : Demande de fonds de concours pour le remplacement d'un poteau d'incendie

Le Conseil Municipal :

- **accepte** le fonds de concours instauré par la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin pour le remplacement du poteau d'incendie devant le n° 57 Route de Lauterbourg à hauteur de 50 % du montant restant à la charge de la Commune, soit un montant de 2 160 €.

Office National des Forêts : Programme des travaux d'exploitation et état de prévision des coupes 2025

M. Thierry HOLL, représentant local de l'ONF, présente au Conseil Municipal le programme des travaux d'exploitation avec l'état de prévision des coupes ainsi que le programme des travaux patrimoniaux, relatif à l'accueil du public pour l'exercice 2025 dont le bilan prévisionnel se présente comme suit :

Recette brute : 31 240 €
Frais d'exploitation : - 26 947 €
Travaux patrimoniaux : - 6 870 €
Bilan prévisionnel (hors honoraires ONF) : - 2 577 €

Le Conseil Municipal :

- **approuve** le programme des travaux d'exploitation avec l'état de prévision des coupes ainsi que le programme des travaux patrimoniaux, relatif à l'accueil du public pour l'exercice 2025.

Office National des Forêts : Etat d'assiette des coupes 2025

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'Office National des Forêts a transmis l'état d'assiette des coupes à réaliser en 2025.

Le Conseil Municipal :

- **approuve** l'état d'assiette des coupes à réaliser en 2025 proposé par l'Office National des Forêts.

Fixation d'un tarif pour la location de la salle communale Rue du Chêne

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une demande de location de cette salle communale de la part de Mme OESTERLE Marguerite, résidant au 5 Avenue du Général Schneider à 67470 SELTZ, a été réceptionnée dans le but d'y réaliser des réceptions qui suivent les cérémonies funéraires qui se déroulent en l'église de Mothern située proche de cette salle ou dans une église des environs.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de lui mettre à disposition, ponctuellement, cette salle communale dans le but d'y réaliser des réceptions qui suivent les cérémonies funéraires.
Les locaux mis à disposition seront la grande salle, la petite cuisine attenante ainsi que les sanitaires.
La partie arrière du bâtiment dans laquelle se trouvaient les archives communales ne seront pas concernés par cette mise à disposition.

Cette mise à disposition se fera au tarif de 30 € par location toutes charges comprises.

Le Conseil Municipal :

- **décide** de fixer le tarif à 30 € par location de la salle communale Rue du Chêne.

Séance du 17 mars 2025

Approbation des comptes financiers uniques (CFU) 2024

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. JOERGER Alain, Adjoint au Maire, vote les dits comptes à savoir :

Commune :
Fonctionnement
Recettes : 1 520 516,83 €
Dépenses : 1 030 096,45 €

Investissement
Recettes : 1 321 123,60 €
Dépenses : 1 665 401,83 €

Illingen :
Fonctionnement
Recettes : 185 452,09 €
Dépenses : 199 922,54 €

Fiscalité directe locale 2025

Le Conseil Municipal :

- **décide** de maintenir les taux d'imposition en 2025 et de les porter à :
14,66 % pour la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale
26,23 % pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties
51,62 % pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties
16,99 % pour la Cotisation Foncière des Entreprises.

Caisse d'Assurance Accidents Agricoles : cotisations foncières 2025

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'affecter en 2025, mille cinq cents euros (1 500,00 €) du produit de la location de la chasse au paiement de la cotisation foncière de la C.A.A.A.

Fixation d'un tarif pour la location du bar dans le bâtiment « A l'Ancre »

Le Conseil Municipal :

- **autorise** Mme le Maire à signer une convention d'occupation précaire jusqu'au 31 décembre 2025 avec M. ECKEHARD Bochnig, gérant de la société «Restaurant à l'Ancre», pour l'installation de son activité de bar/restaurant au rez de chaussée du bâtiment « A l'Ancre » à Mothern, 2 Route de Lauterbourg et pour la mise à disposition de la licence de débits de boissons de quatrième catégorie. Cette location du local et de la

licence de débits de boissons de quatrième catégorie se fera à titre gratuit jusqu'au terme de la convention à savoir jusqu'au 31 décembre 2025. Les charges liées à son activité (eau/électricité) seront supportées en totalité par la société dès la signature de la convention d'occupation précaire.

Séance du 5 mai 2025

Présentation du rapport sur l'artificialisation des sols

Mme le Maire expose aux membres du Conseil Municipal :
la France, via la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 dite « Climat et Résilience », s'est fixée un objectif ambitieux : atteindre « zéro artificialisation nette des sols » (ZAN) en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur 2021-2031 par rapport à la décennie précédente.

Mme le Maire donne la parole à Mme SALLET, représentante de l'ATIP, qui présente au Conseil Municipal le rapport établi sur la commune et propose d'en débattre.

Le Conseil Municipal :

- **prend acte** du rapport présenté et débat sur les perspectives d'aménagement du territoire au regard de l'objectif ZAN. Les échanges sont synthétisés ci-dessous :
- les différentes zones actuelles du PLU sont à analyser et à modifier le cas échéant,
- la commune a des contraintes fortes (écologiques, environnementales ou topographiques) qui ne permettent pas de lancer des projets d'artificialisation aisément,
- l'objectif serait de revoir les habitations de demain.

Projet d'acquisition de parcelles par la commune pour sécurisation d'un talus

Mme le Maire expose que, régulièrement, lors de fortes pluies, des éboulements/glissements de terrain sont déplorés en provenance du talus situé derrière les habitations de la rue du Kabach – côté pair. Le dernier épisode recensé a eu lieu le 17 mai 2024.

Afin de sécuriser les bâtiments de cette rue et pour se protéger de toute catastrophe future éventuelle, la commune a décidé d'entreprendre des travaux de sécurisation du talus. Pour mener à bien ces travaux, et en concertation avec une société spécialisée, la commune doit acquérir les parcelles mentionnées ci-après car elles font partie du périmètre nécessaire et indispensable aux travaux précités.

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'acheter en l'état, aux propriétaires actuels, les parcelles suivantes nécessaires à la mise en œuvre des travaux :
Section 19 – Parcelles N° : 174 + 175 + 176 + 177 + 178 + 180 + 441/181 + 182 + 183 + 185 + 186 + 194 d'un total de 22,25 ares,

- **décide** de fixer le prix à 60 € l'are, soit un total de 1 335 € pour l'ensemble des 22,25 ares.

Vente d'une parcelle communale

Vu la demande écrite de Mme SCHNEIDER Nathalie et de M. BAUMANN Frédéric réceptionnée en mairie le 28 mars 2025 et portant demande d'acquisition d'une parcelle communale située à l'arrière de leur propriété rue de la Vallée.

Le Conseil Municipal :

- **décide** de vendre en l'état et après déclassement dans le domaine privé de la Commune, à Mme SCHNEIDER Nathalie et à M. BAUMANN Frédéric, la parcelle cadastrée section 17 numéro 598 d'une superficie de 6,20 ares à raison de 150 € l'are, pour un montant total de 930 €,

- **précise** que les frais annexes liés à cette vente restent à la charge de l'acquéreur.

Communauté de Communes de la Plaine du Rhin : Composition du Conseil Communautaire

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que la composition de la communauté sera fixée selon les modalités prévues à l'article L.5211-6-1 du CGCT.
Ainsi, la composition du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin pourrait être fixée, à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux.

Le Conseil Municipal :

- **décide** de fixer à 31 le nombre de sièges du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin, réparti comme suit :
Seltz : 5
Lauterbourg : 4
Mothern : 3
Beinheim : 3
Niederlauterbach : 2
Niederrœdern : 1
Scheibenhard : 1
Munchhausen : 1
Neewiller près Lauterbourg : 1
Salmbach : 1
Trimbach : 1
Oberlauterbach : 1
Schaffhouse près Seltz : 1
Wintzenbach : 1
Siegen : 1
Buhl : 1
Kesseldorf : 1
Eberbach – Seltz : 1
Crœttwiller : 1

Demande de subvention de l'association des Secouristes Français de la Croix-Blanche de Niederlauterbach

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'association des Secouristes Français de la Croix-Blanche de Niederlauterbach, par un courrier en date du 15 mars 2025 de son Président M. Eric WEIGEL, demande une subvention de fonctionnement dans le but de renouveler des tenues et d'acquérir un moniteur multi-paramétrique ainsi qu'un nouveau sac de secours.

Le coût total estimé de ces achats par l'association se monte à environ 17 000 € TTC.

L'association précise que sa capacité d'autofinancement pour ces achats ne se monte qu'à environ 40% de ce montant. Les subventions des communes sollicitées sont donc essentielles.

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'octroyer une subvention s'élevant à 200 € (deux cent euros) à l'association des Secouristes Français de la Croix-Blanche de Niederlauterbach.

Syndicat des Eaux de Lauterbourg et environs : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service 2024

Le Conseil Municipal :

- **n'émet pas** d'observations particulières au rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable.

Location de la salle communale Rue du Chêne

Mme le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que ces derniers ont voté, lors de la séance du Conseil Municipal du 10 février 2025 et à l'unanimité, la fixation d'un tarif de 30 € par location de la salle communale Rue du Chêne par Mme OESTERLE Marguerite, dans le but d'y organiser des réceptions qui suivent les cérémonies funéraires et l'autorisation de Mme le Maire à signer les contrats de location s'y afférant.

Mme OESTERLE a signalé à la commune qu'elle a décidé de créer une association à but non lucratif dénommée « L'espace du souvenir » et enregistrée au registre des associations sous le numéro A2025HAG000046. Elle demande donc que les locations soient conclues entre la commune et cette nouvelle association aux mêmes conditions que celles prévues par la délibération du Conseil Municipal du 10 février 2025.

Le Conseil Municipal :

- **autorise** Mme le Maire à signer les contrats de location entre la commune de Mothern et l'association « L'espace du souvenir » pour y organiser des réceptions qui suivent les cérémonies funéraires aux mêmes conditions que celles prévues par délibération du Conseil Municipal du 10 février 2025 à savoir la mise à disposition, ponctuelle, de la salle communale Rue du Chêne dans le but d'y réaliser des réceptions qui suivent les cérémonies funéraires.

Modification du tarif pour la location du bar dans le bâtiment « A l'Ancre »

Le Conseil Municipal :

- **autorise** Mme le Maire à signer une convention d'occupation précaire à compter du 6 mai 2025 et jusqu'au 31 décembre 2025 avec M. Eckehard BOCHNIG, gérant de la société « Restaurant à l'Ancre », pour l'installation de son activité de bar/restaurant au rez de chaussée du bâtiment « A l'Ancre » à Mothern, 2 Route de Lauterbourg et pour la mise à disposition de la licence de débits de boissons de quatrième catégorie. Cette location du local et de la licence de débits de boissons de quatrième catégorie se fera contre une indemnité d'occupation de 50 € (cinquante euros) mensuelle. Les charges liées à son activité (eau/électricité) seront supportées en totalité par la société dès la signature de la convention d'occupation précaire.

Modification de la position des panneaux de localisation de l'agglomération de Mothern sur la RD89 en venant de Neewiller-près-Lauterbourg

Mme le Maire expose aux membres du Conseil Municipal :

les panneaux de localisation de l'agglomération de Mothern sur la RD89 en venant de Neewiller-près-Lauterbourg sont actuellement positionnés au début de la rue du Kabach en position PR : 5 + 844. Sur proposition du Service Routier Alsace de la Direction des Routes, des Infrastructures et des Mobilités de la Collectivité européenne d'Alsace basé à Soufflenheim et pour faire ralentir les véhicules qui arrivent dans la commune par la RD89 en venant de Neewiller-près-Lauterbourg, il est proposé de modifier la position des panneaux précités en amont de la descente de la rue du Kabach en position PR : 5 + 565.

Le Conseil Municipal :

- **décide** de modifier la position des panneaux de localisation de l'agglomération de Mothern sur la RD89 en venant de Neewiller-près-Lauterbourg de la position initiale PR : 5 + 844 à la position nouvelle PR : 5 + 565. Cette nouvelle signalisation sera mise en place par le centre routier Alsace de Soufflenheim.

Séance du 10 juin 2025

Travaux de sécurisation du talus du Kabach : attribution du marché

Dans le cadre de l'opération relative aux travaux de sécurisation du talus du Kabach à Mothern, une consultation a été lancée le 10 mars 2025. Cette dernière a été publiée sur la plateforme alsace marchés publics ainsi que dans les DNA.

Au terme de l'analyse des candidatures et des offres réalisée par le maître d'œuvre, la Commission MAPA, réunie le 3 juin 2025, a proposé de retenir l'offre de l'entreprise Herrmann Travaux Publics – Surbourg, pour un montant de 240 650,00 € HT.

Par décision n° 01/2025 en date du 4 juin 2025, Madame le Maire a décidé de suivre l'avis des membres de la Commission MAPA et d'attribuer le marché à l'entreprise susmentionnée.

Fixation d'un tarif pour la location d'une salle communale

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une demande de location de la salle d'activité de l'école maternelle a été réceptionnée par la commune de la part de la société O'Bonheur d'être soi, gérée par Mme Carine DIEBOLD, ayant son siège social au 1 rue des champs à 67470 MUNCHHAUSEN, dans le but d'y réaliser, ponctuellement et sans déranger le fonctionnement de l'école maternelle, des ateliers payants sur le thème « être soi ».
L'école maternelle, via sa directrice, a donné un avis favorable à cette demande.

Le Conseil Municipal :

- **décide** de fixer le tarif à 50 € (cinquante euros) par location de la salle d'activité de l'école maternelle par la société O'Bonheur d'être soi.

Principaux postes
Investissements prévisionnels 2025

ECOLE MATERNELLE

Remplacement sol extérieur
gazon synthétique
9 000 €

SALLE POLYVALENTE

Remplacement des
portes métalliques
& ajout d'une prise électrique
spéciale manifestations
10 000 €

BATIMENT À L'ANCRE

Création d'une maison de santé
Mise aux normes électriques
Travaux de rafraichissement
175 000 €

Subvention Région 46 000 €

FORÊT

Plantation arbres
-projet France 2030-
34 000 €

subvention Etat 21 000 €

ESPACE NEUWIES

Nouveaux vestiaires
& démarrage club-house
740 000 €

Subvention Etat 250 000 €
Subvention Région 102 700 €
Subvention CEA 44 000 €

ACQUISITION VÉHICULE

Nouvelle camionnette
pour le
service technique
42 000 €

FALAISE DU LOESS

Travaux de sécurisation
rue du Kabach
300 000 €

GROTTE DE LOURDES

Travaux sécurisation
35 000 €
Participation
du Conseil de Fabrique

Incivilités

Parce qu'une piqûre de rappel ne fait jamais de mal...

Soyons civiques et acteurs du vivre-ensemble !

Il existe assez de bacs de tris, bio, déchèteries pour éviter ces incivilités!
Pensez aux agents qui doivent ramasser vos ordures

Travaux et réalisations

Nettoyage du Kabach

Les mauvaises herbes se sentent vite à l'aise dans le lit du ruisseau. Avant l'été et les fortes pluies, un nettoyage complet du Kabach a été effectué.

Tunnel rue du Fond

Le tunnel rue du fond qui donne vers le lieu-dit « Dentsch » a été repeint.

Mission confiée au jeune mothernois, Noah Bock, qui a réalisé une jolie fresque murale, apportant une touche de couleur et de vie à cet espace public. Cette œuvre d'art originale sur le thème de la nature embellit le passage.

Venez admirer cette fresque lors d'une promenade dans ce coin.

Le tunnel vers Munchhausen fera également peau neuve prochainement.

Nous espérons que ce travail sera respecté.

Merci & BRAVO à ce jeune talent.

Grotte de Lourdes

La structure de la Grotte de Lourdes qui date du tout début du 20eme siècle s'est affaissée de façon importante au printemps et de grosses fissures sont visibles.

La structure a été renforcée et stabilisée jusqu'à l'intervention de l'entreprise Hemmerlé qui est chargée de reprendre les fondations.

La garde corps sera également remplacé.

Falaise du Loess

Les travaux de sécurisation du talus rue du Kabach sont prévus en 2025 pour un budget prévisionnel d'environ 300 000 € TTC. Ils devraient démarrer à la fin de l'été 2025 pour une durée d'environ 3 mois.

L'entreprise retenue pour la réalisation de ces travaux est la société HERRMANN TP basée à Surbourg. Il s'agira de travaux de talutage, de terrassement, de sécurisation des habitations au pied du talus et d'ensemencement du talus.

La surface concernée par ces travaux est d'environ 80 mètres de large sur 33 mètres de profond. La quantité de terre à évacuer est estimée à 13 000 m3. L'accès au chantier se fera par la rue de la Vallée.

Réhabilitation du complexe sportif

Les travaux du nouvel espace sportif à la Neuwies suivent leurs cours et la tranche 1 devrait se terminer dans les toutes prochaines semaines afin de permettre au club de football de commencer la nouvelle saison dans des vestiaires aux normes actuelles.

La 2ème tranche dont les travaux démarreront au début de l'automne permettra la création d'un nouveau club-house et d'un wc public en face du terrain de jeu.

Réhabilitation de l'ancien restaurant à l'Ancre

Maison de santé :
Des travaux ont démarré depuis le mois de mars afin de pouvoir accueillir deux cabinets médicaux d'ici le début de l'automne.

L'électricité, le sanitaire et le chauffage ont du être complètement refait. De nouvelles pièces ont été créées, notamment un hall d'accueil, tout ceci dans le respect de toutes les normes en vigueur et notamment celle de l'accessibilité.

Cabinet de sophrologie :
Depuis le printemps, Delphine Bechtel, diplômée après 15 mois de formation à l'académie de sophrologie de Paris, vous accueille à son cabinet de consultation situé à l'arrière du bâtiment.

« La sophrologie c'est quoi ?
La sophrologie est une méthode d'accompagnement qui utilise des techniques psycho-corporelles basées sur le relâchement musculaire, la respiration diaphragmatique et l'accueil du positif pour améliorer la qualité de vie des personnes en souffrances.
La sophrologie est une science, un art de vivre, une philosophie.

Les bienfaits ?
Me consulter, c'est s'offrir un espace de bienveillance et d'écoute pour retrouver l'équilibre et apprendre à mieux gérer certains événements de la vie.
Je vous aide à développer vos propres ressources vers un mieux-être durable. »

Delphine Bechtel

Le nouveau restaurant « À l'Ancre », situé au cœur de Mothern, ouvrira prochainement ses portes.
« L'aventure commence avec le bar – un endroit convivial pour terminer la journée de travail ou bien démarrer le week-end. Ce qui m'a le plus manqué ici, c'est justement cela : un lieu où l'on peut passer spontanément boire une bière fraîche ou partager une planche apéritive entre amis.

En collaboration avec la boucherie Aux Bons Amis, un menu du jour à prix abordable sera bientôt proposé tous les midis – une belle façon de profiter de sa pause déjeuner.
Le week-end, le véritable concept prendra forme peu à peu : « À partager » – de grandes planches à partager, pour les familles, amis ou collègues qui souhaitent savourer un bon repas ensemble. D'abord sur commande uniquement, ces plats seront ensuite proposés régulièrement autour d'un menu à thème.

J'ai hâte de vous accueillir nombreux – pour des rencontres, des échanges et de bons moments partagés. À l'Ancre se veut un lieu chaleureux et vivant, au cœur de Mothern. »

Eckehard Bochnig dit "Tito"

Voeux du Maire

Vendredi 3 janvier, Mme le Maire Isabelle Schmaltz a convié les nouveaux arrivants et les forces vives à la cérémonie des vœux.
Un moment simple et convivial ouvert cette année à tous les habitants ; en effet c'était le moment idéal pour convier et remercier nos anciens médecins Dr Moebs & Dr Heinrich qui ont suivi et soigné de nombreuses familles durant des années.
C'était aussi l'occasion de présenter Dr Le qui exerce en tant que médecin généraliste depuis la fin d'année dernière sur la commune.

La présentation du village, les informations clés, ainsi que le bilan des principales actions menées au cours de l'année écoulée et les projets à venir ont été présentés.

Toutes les personnes présentes se sont retrouvées autour du verre de l'amitié et de galettes des rois. Un moment agréable pour échanger les bons vœux, se retrouver, discuter et pour les nouveaux mothernois faire connaissance et en apprendre plus sur leur nouveau cadre de vie.

Voeux et galettes chez les aînés

Mercredi 8 janvier 2025, après-midi convivial pour partager la pâtisserie emblématique de l'Epiphanie !

Les galettes ont été offertes par la commune et les aînés qui ont découvert la fève ont été proclamés roi ou reine de la journée.

Le club des aînés remercie Isabelle Schmaltz, Maire et Estelle Kolheb, membre du Centre Communal d'Action Sociale pour leur présence et leurs vœux du Nouvel An.

Et un grand merci à la commune pour les bonnes galettes !

Les personnes intéressées par les rencontres peuvent s'adresser à :

Marie-Bernadette Butzerin : 06 70 55 37 28
Marinette Blaes : 03 88 94 62 40

Nettoyage de printemps

Samedi 8 mars, une quarantaine de bénévoles, parmi lesquels les Jeunes Sapeurs-Pompiers fidèlement présents à chaque édition, se sont mobilisés pour une opération de ramassage des déchets dans les rues, les chemins et aux abords du village.

Les résultats sont encourageants : d'année en année, le volume de déchets collectés diminue. Ce constat témoigne de l'impact des gestes du quotidien et d'une véritable prise de conscience collective en faveur de la protection de notre environnement et de notre cadre de vie.

Un grand merci à tous les habitants pour leur engagement constant !

8 mai

Commémoration du 80ème anniversaire de l'armistice

Le 8 mai 2025 marquait le 80e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

À cette occasion, une émouvante messe a été célébrée par le Père Brunagel en hommage aux millions de victimes et en prière pour la paix.

Mme le Maire, entourée des élus, des anciens combattants, des pompiers et jeunes sapeurs-pompiers, d'un représentant des forces de l'ordre, ainsi que de nombreux Mothernois, s'est recueillie au monument aux morts. Ensemble, ils ont honoré la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la liberté.

Ce moment de recueillement nous rappelle que la paix reste un bien fragile. Il est essentiel, en particulier pour les jeunes générations, de faire vivre ce devoir de mémoire.

80ème anniversaire de la libération

Il y a 80 ans, grâce au courage de celles et ceux qui se sont battus contre l'occupation nazie, notre pays retrouvait sa liberté, et clôturait enfin le terrible chapitre de la Seconde Guerre mondiale.

Après l'évacuation en 39 à Bussière-Poitevine puis le retour en 40 dans une Alsace annexée, marquée par la répression et l'incorporation de force de milliers de jeunes Alsaciens dans l'armée allemande, l'Alsace du Nord a connu sa libération.

Pour commémorer cet anniversaire, les communes de la Plaine du Rhin ont organisé diverses manifestations, chacune à son échelle. Des événements d'envergure ont également eu lieu, notamment le 19 mars, où deux groupes de véhicules militaires ont sillonné les villages pour se retrouver à Scheibenhard.

Le week-end du 22 et 23 mars, Lauterbourg a accueilli la fanfare de la Garde Républicaine pour un concert de haute qualité. Durant ces deux journées, en plus des prestations musicales, les visiteurs ont pu découvrir une exposition de matériel militaire, des photographies, la projection d'un film et participer à une conférence.

Il y a 80 ans, le lundi 19 mars 1945, Mothern retrouvait la liberté après des années d'occupation, le village a été libéré. Libéré par la 3ème division d'infanterie algérienne avec le soutien de l'armée américaine.

Si notre village a été relativement épargné par rapport à certains voisins, il nous tenait à cœur de rendre hommage à ceux qui ont souffert, à ceux qui ne sont jamais revenus, à ceux qui ont combattu et à ceux qui ont reconstruit avec courage et dignité.

Le jeudi 20 mars, la commémoration au monument aux morts place de la Wacht a été orchestrée par M. Ambec président du Souvenir Français du Bas-Rhin, aux côtés de Mme le Maire, en présence de nombreux élus qui ont chacun pris la parole et remercié les anciens combattants.

Un beau poème, écrit et lu par Marguerite Arnold, a marqué l'occasion.
Les élèves de CM1 et CM2 ont ajouté une touche musicale à cette cérémonie en interprétant La Marseillaise accompagnés à la flûte traversière par Delphine Bechtel.

Egalement, pour l'occasion, le Cercle d'Histoire a proposé une exposition dans le bâtiment du restaurant à l'Ancre. Une cave éphémère a été reconstituée, diverses informations, plans, articles, témoignages ont été affichés et deux passionnés ont exposé leurs matériels et objets. Un véhicule militaire d'époque ainsi que quelques personnes habillées comme en 1945 ont permis d'apporter encore plus de solennité.

Les élèves, accompagnés de leurs instituteurs, ont visité l'exposition et ont eu la chance d'échanger avec Mesdames Meyer Marie, Arnold Jeanne et Meyer Anne, qui avaient leur âge à l'époque de la guerre, un moment particulièrement enrichissant et émouvant.

Merci à toutes celles et ceux qui étaient présents pour honorer ensemble ces pages de notre histoire.

L'après-midi s'est achevée à ciel ouvert autour d'un verre de l'amitié place de la Wacht.

Enfant d'Alsace
1939 tu es évacué en Haute-Vienne
1940 tu es revenu en zone hitlérienne

Suivront des années d'errance, de méfiance, d'obéissance et de souffrance
Mais aussi des années de confiance, d'espérance, de résistance et de vigilance

Enfant d'Alsace
Bafouées ta fierté, ton identité, ta légèreté et ta liberté
Retrouvées la dignité, la fraternité, la solidarité et la volonté

Suivront des années de malheurs, de peurs, de pleurs et de rigueurs
Toi qui rêve juste de bonheurs, de couleurs, de douceurs et de saveurs

Enfant d'Alsace
Tu vis les bombardements et les grondements
Dans la cave tu te réfugies à la lueur d'une bougie
Mais où est passée Noël 1944 et son semblant de magie?

Enfant d'Alsace
1945 l'hiver est rude
Se rajoutent l'incertitude et l'inquiétude

Enfant d'Alsace,
Ta cathédrale et sa rosace
Longtemps, tu étais ballotté
Longtemps, tu avais sangloté

La guerre, tu as appris à la connaitre
Son absurdité, son austérité, son insécurité et son hostilité

De la guerre, tu as su renaitre

Marguerite Arnold

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule

Santé publique France

Dates à retenir en 2025

Fête Nationale : 14 juillet
A l'occasion de la Fête Nationale, une cérémonie se tiendra à 17h30 place de la Wacht qui sera suivie d'un vin d'honneur, d'un bal des sapeurs pompiers à la caserne et d'un défilé aux lampions à la tombée de la nuit.

Cérémonie du 11 novembre
A l'issue de la messe aura lieu un dépôt de gerbe devant le Monument aux Morts de l'église pour commémorer la Victoire de 1918.

Remise de prix : 21 novembre
La remise des prix pour le fleurissement et aux sportifs méritants aura lieu à 19h à la salle polyvalente.

Spectacle en alsacien : 22 novembre
La troupe « La Budig » se produira à Mothern à 20h15.

Fête des Aînés : 7 décembre
Les personnes à partir de 70 ans et plus, ainsi que leurs conjoints, sont invités à la fête. Les invitations avec talon-réponse parviendront début novembre.

S'Ëlsässische Eck

Spiel Jeux

S'Rezept

Schnupfnudle

Ah les grands-mères alsaciennes, ces reines de la cuisine, avec tout juste quelques ingrédients nos mamemas nous préparent de bons plats typiques

Ingrédients pour 2-3 personnes

<u>Pour la pâte</u>
2 œufs
+/- 200 gr de farine
1 pincée de sel
1 peu de lait

<u>Pour la cuisson</u>
1 louche de lait
Lardons
Oignon haché
3œufs
Un peu de lait ou de crème fluide

Préparation
Bien mélanger les ingrédients pour obtenir une pâte malléable et lisse, elle ne doit pas être collante (ajouter de la farine si besoin).
Confectionner des gros boudins que vous coupez ensuite en petits tronçons.
Les rouler en petits « riwele » (boudins) en roulant les morceaux de pâte entre vos mains.
Mettre les schnupfnudle dans une casserole d'eau salée, une fois qu'ils remontent, les retirer au bout de 2 minutes.
Les déposer dans une poêle avec 1 louche de lait, à évaporation les faire griller à feu vif avec des lardons et des oignons. Lorsque les schnupfnudle ont un bel aspect, croustillant et doré, sans cesser de remuer (quelques secondes) ajouter les œufs battus avec un peu de lait ou de crème fluide.
Assaisonnez selon votre envie, sel, poivre, persil, maggi...

Servir rapidement avec une salade verte.

Le carnet

Ils nous ont rejoints...

Adèle GERHARD
Le 11 décembre 2024
Fille de Florian GERHARD
et de Cyntia VELTZ

Léo SCHMALTZ QUINTE
Le 9 mars 2025
Fils de Simon SCHMALTZ
et de Zarah QUINTE

Coralie FOLSCHWEILLER FISCHER
Le 14 mars 2025
Fille de Christophe FISCHER
et de Joëlle FOLSCHWEILLER

Eliyas TREGER
Le 16 avril 2025
Fils de Joseph TREGER
et de Jennifer SCHERDTEL

Charlie BORD
Le 10 mai 2025
Fils de Geoffrey BORD
et de Claudia RUSTENHOLZ

Mathieu et Mathilde BORD
Le 16 mai 2025
Fils et fille de Nadine BORD

Logan GUSCHING
Le 22 mai 2025
Fils de Loïc GUSCHING
et de Laura LENZ

Tous nos voeux de bonheur aux heureux parents

Ils se sont unis...

Frédérique MARCHAL et Florent DECK
Le 2 février 2025

Sarah HOCHMUTH et Nenko ZHELEV
Le 28 février 2025

Natacha WENDLING et Henning SINK
Le 10 mai 2025

Zarah QUINTE et Simon SCHMALTZ
Le 17 mai 2025

Toutes nos félicitations aux époux

Ils nous ont quittés...

Rose JOERGER née MEYER - 87 ans
Le 18 janvier 2025 à Wissembourg

Jutta MEISTER née HERRMANN - 60 ans
Le 14 mars 2025 à Ettlingen (Allemagne)

Rose BECHTEL née HINDELANG - 95 ans
Le 14 avril 2025 à Lauterbourg

Eugène MEYER - 93 ans
Le 21 mai 2025 à Haguenau

Joséphine HERRMANN née SENGER - 88 ans
Le 16 juin 2025 à Liebfrauenthal

Nos plus sincères condoléances aux familles en deuil

Anniversaires 3ème trimestre 2025

95 ans	**le 22 août**	HOCHMUTH née WEISS Marguerite
92 ans	**le 30 juillet**	GIULIATO née HEINTZELMANN Berthe
91 ans	**le 10 septembre**	BENDER Albert
90 ans	**le 15 juillet**	WEISSENBURGER née SCHREINER Emma
89 ans	**le 22 août**	KOLHEB née HEINTZELMANN Hélène
88 ans	**le 06 juillet**	IMBERY Roger
88 ans	**le 09 juillet**	VOGEL née SCHEURER Madeleine
88 ans	**le 13 août**	GERHARD née MEYER Marie-Hélène
88 ans	**le 07 septembre**	KNOERR Xavier
87 ans	**le 07 juillet**	SCHMITT née SCHAUINGER Marie
86 ans	**le 22 juillet**	KOEBEL née SENGER Madeleine
86 ans	**le 22 juillet**	ZIMMERMANN née MEYER Marguerite
86 ans	**le 09 août**	KOEBEL Léon
86 ans	**le 02 septembre**	WEISS Raymond
85 ans	**le 02 septembre**	STRASSER François
84 ans	**le 08 juillet**	SCHEHR Alphonse
84 ans	**le 26 juillet**	BENDER Benoît
84 ans	**le 06 août**	MEYER née HEINTZELMANN Anne
84 ans	**le 23 août**	MULLER née WEISS Elisabeth
84 ans	**le 02 septembre**	HEIDEIER Alfred
84 ans	**le 06 septembre**	FETTIG Alphonse
84 ans	**le 13 septembre**	RUCK née BALL Adèle
83 ans	**le 08 août**	SCHREINER Alphonse
83 ans	**le 28 août**	PHILIPPS née JOERGER Hélène
82 ans	**le 12 juillet**	DOLL Ludwig
82 ans	**le 15 juillet**	ZIMMERMANN Albert
82 ans	**le 16 juillet**	RUCK André
82 ans	**le 06 août**	HASELBERGER née SCHAFFER Erna
82 ans	**le 11 septembre**	FETTIG née BAUMANN Marie Louise
82 ans	**le 30 septembre**	BENDER Alphonse
81 ans	**le 26 août**	GASSER née PRITSCHING Karin
81 ans	**le 25 septembre**	VOGEL Jean-Paul
81 ans	**le 27 septembre**	NEICHEL Benoît
80 ans	**le 09 août**	ENGLENDER née PFLEGER Anne

Anniversaires 4ème trimestre 2025

Tous nos voeux

de bonne santé à nos aînés

95 ans	**le 22 octobre**	SCHEHR née BUHLER Georgette
95 ans	**le 19 novembre**	MEYER née HAGER Marie
94 ans	**le 24 novembre**	SCHALLER née SEITHER Elise
92 ans	**le 27 novembre**	ULM née HOCHMUTH Sophie
90 ans	**le 03 octobre**	ENGLENDER Roger
90 ans	**le 04 novembre**	BOCK Charles
90 ans	**le 06 novembre**	SCHREINER née MOOSMANN Alma
90 ans	**le 29 décembre**	ZALEWSKI née POTSCHKA Ernestine
89 ans	**le 30 novembre**	WEISSENBURGER née BORD Louise
88 ans	**le 08 décembre**	BORD Robert
87 ans	**le 21 novembre**	DECK Lucien
87 ans	**le 13 décembre**	SCHMITT née ZIMMERMANN Louise
85 ans	**le 09 octobre**	BORD née ARNOLD Rose
84 ans	**le 03 décembre**	SCHEURER Michel
84 ans	**le 08 décembre**	WEISSENBURGER née MOLIQUE Marie Thérèse
84 ans	**le 20 décembre**	SCHALLER Alfred
83 ans	**le 12 octobre**	HAGER Léon
83 ans	**le 29 octobre**	AMANN Robert
82 ans	**le 15 novembre**	STRASSER née MEYER Joséphine
81 ans	**le 22 octobre**	ENGLENDER Antoine
81 ans	**le 28 octobre**	MOLIQUE Hubert
81 ans	**le 30 novembre**	ZIMMERMANN née FETTIG Alice

Déchetteries

Horaires d'été :
Du 1er avril au 30 septembre :
du mardi au samedi
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

Horaires d'hiver :
Du 1er octobre au 31 mars :
du mardi au samedi
de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Lauterbourg :
03 88 94 83 80

Wintzenbach :
03 88 86 55 51

Report de collecte

Voici le calendrier des reports de collecte des ordures ménagères du 2ème semestre 2025.

Le SMICTOM rappelle la nécessité de sortir les bacs **la veille** de la collecte.

Lundi 14 juillet - Fête Nationale :	la collecte du mercredi 16 juillet est reportée au jeudi 17 juillet la collecte du vendredi 18 juillet est reportée au samedi 19 juillet
Vendredi 15 août - Assomption :	la collecte du vendredi 15 août est reportée au samedi 16 août

Collecte de pneus

Opération de collecte de pneus usagés pour les particuliers du 23 au 27 septembre 2025.

Les dépôts se font sans inscription préalable pendant les horaires d'ouverture habituels des déchetteries.

Collecte sapins

Cette année encore la collecte de sapins de Noël organisée après les fêtes de fin d'année a été un grand succès.
Près de 150 sapins ont été collectés. Ils sont par la suite broyés pour servir de copeaux.

Ce service proposé aux villageois évite un déplacement à la déchetterie ainsi que les dépôts sauvages.

Stop PUB

L'affichage d'un STOP PUB sur la boîte aux lettres permet de réduire le gaspillage.
Chaque année, un foyer français reçoit plusieurs kilos de prospectus !
Pour ceux qui ne lisent pas ces publicités qui inondent leur boîte aux lettres, il existe un moyen très simple de les éviter : adopter l'autocollant STOP PUB.

Info moustiques

MOUSTIQUE TIGRE

Les gestes à adopter pour éviter sa prolifération

J'agis pour éviter les piqûres et la transmission de maladies !

Qui est-il ?

- Très petite taille (moins d'un cm)
- Corps noir et blanc avec une bande blanche sur la tête et le thorax

La femelle pique :

- Toute la journée (activité diurne)
- Au niveau des membres inférieurs
- Plusieurs fois

Habitat : milieu urbain

La femelle pond ses œufs dans des zones d'eau stagnante non végétalisées créées par l'activité humaine.

Transmission de maladies

Le moustique tigre est vecteur potentiel des virus de la Dengue, du Chikungunya et du Zika.

Vous pouvez limiter son installation : Soyons secs avec les moustiques !

Je peux agir !

80 % des sites de ponte sont situés sur le domaine privé.

Les œufs sont pondus **sur le bord des contenants artificiels**, au-dessus de l'eau. **Quelques centimètres d'eau** suffisent aux moustiques pour se développer. **Une semaine** en moyenne est nécessaire pour que la larve se métamorphose en moustique adulte.

COUVRIR avec une moustiquaire

VIDER 2 x par semaine ou COMBLER avec du sable

ENTRETENIR

NETTOYER avec une brosse à poils durs

JETTER

CONTRÔLER / RANGER

Avec des gestes simples et rapides, je peux limiter la prolifération des moustiques tigres dans mon jardin, sur mon balcon et dans tous les espaces extérieurs que je fréquente comme les cimetières.

Agissons ensemble !

Vous souhaitez participer à la lutte contre le moustique tigre dans votre quartier ?

Devenez un **Ambassadeur Moustique tigre !**

Intéressé-e ? Contactez nous !

contact@sdmb67.fr

07 67 01 62 56

SYNDICAT de LUTTE contre les MOUSTIQUES 67

Participez à la surveillance du moustique tigre

Limiter la **prolifération** du moustique, c'est **l'affaire de tous !**

Il est très petit : 5 mm.

Il est noir avec des rayures blanches.

Il pique durant la journée.

Sa piqûre est douloureuse.

Vous pensez avoir vu un moustique tigre ? Signalez sa présence sur **www.signalement-moustique.fr**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le moustique tigre n'aime pas voyager : il vit dans un rayon de 150 m !

Le moustique tigre qui vous pique est né à proximité de chez vous, sur votre balcon, votre terrasse, dans votre jardin ou votre quartier.

Pour pondre ses œufs, il n'a besoin que d'une petite quantité d'eau : un bouchon d'oreiller lui suffit... Alors coupons l'eau aux moustiques !

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre **les virus de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika** (s'il a piqué un malade revenant d'une zone où sévissent ces maladies).

Des gestes simples pour éviter sa prolifération

NEUTRALISONS

Neutralisons les endroits où de l'eau peut se trouver.

En rangeant à l'abri de la pluie les jouets (trottinettes, les seaux, les arrosoirs, les outils de jardinage...

En vidant, au moins après chaque pluie, les coupelles de pots de fleurs (ou en les remplissant de sable), les plis de bâches, les pieds de parasols, les décorations de jardin...

En éliminant les petits récipients inutilisés, les encombrants, les pneus usagés (ou en les remplissant de terre)...

VÉRIFIONS

Vérifions le bon écoulement des eaux et nettoyons régulièrement les gouttières, regards d'eau de pluie, rigoles ouvertes ou couvertes de gravier, bordes et siphons d'évacuation d'eau...

COUVRONS

Couvrons avec un voile ou une moustiquaire et de sorte que le moustique ne puisse y pondre, les réservoirs d'eau, les récupérateurs d'eau de pluie, les bidons et fûts devront rester fermés.

Plus d'informations sur le site de l'ARS : **www.grand-est.ars.sante.fr**

CROCO'FESCHT – FESTIVAL | 11 & 12 JUILLET 2025 Les 11 & 12 juillet 2025, la première édition du CROCO'FESCHT se tiendra sur le parking de la salle polyvalente de Mothern, côté gare.

L'ensemble de l'association CROCOSPACE CLUB tient d'ores et déjà à vous remercier pour votre soutien, mais surtout à vous présenter ses excuses pour les éventuelles gênes occasionnées par l'organisation de l'événement. Une semaine de préparation est prévue, avec du bruit en journée, ainsi que des tests sonores en milieu de semaine.

Le vendredi soir, une ambiance club / house / électro / techno avec : DJ Léa, JEROME M, DJ Ewan 23, VERNEX Le samedi soir, une ambiance Mallorca plus festive et traditionnelle avec : L'orchestre TOP'S, DJ Léa & DYVYS et en live : Nancy Franck & Carolina, deux stars du Ballermann.

Il est possible qu'il y ait une forte affluence et une augmentation du trafic dans le village. Nous mettrons en place des indications de circulation pour fluidifier les déplacements.

Vous trouverez le plan du site. Des contrôles d'accès (fouilles et palpations) seront effectués à l'entrée afin de garantir une sécurité optimale. Une association de prévention auditive et d'alcoolémie sera présente pour vous fournir gratuitement des bouchons d'oreilles et des alcootests.

Merci à tous les habitants pour votre compréhension et votre soutien dans cette belle aventure. Nous vous attendons nombreux pour vivre un week-end inoubliable.

L'espace du souvenir

« **L'Espace du Souvenir** »

Cette association a pour but d'accompagner les familles suite à un décès en proposant un moment de convivialité.

Les proches pourront se retrouver après les funérailles et partager des souvenirs autour d'une collation, dans les locaux de la salle communale au 2 B rue du Chêne.

Informations sur la prestation
au 06.71.77.69.45.

LA VIE DU CLUB !

Pour la 1ère fois de son histoire, l'équipe 1 a évolué au plus haut niveau départemental dans une poule avec des équipes strasbourgeoises où malgré de superbes prestations, ils n'auront pu éviter la relégation.
Vivement la saison prochaine ! Les joueurs de l'équipe 1 (Jacques, Baptiste, Florian, Philippe et Alain).

L'équipe 2 a brillamment obtenu son maintien en division 3 et l'équipe 3 a réalisé un beau parcours en gagnant 3 de ces 5 rencontres, bravo à tous les joueurs.

Par ailleurs, le club a pour la 1ère fois depuis longtemps aligné une équipe féminine composée uniquement des joueuses du club qui s'entrainent le mercredi soir.

Les jeunes n'ont pas été en reste avec 3 équipes de jeunes garçons en 13/14 ans et 15/18 ans ainsi qu'une équipe filles 13/14 ans en entente avec le club Niederlauterbach.

Infos pratiques:
Stages été : 21 au 25/07 et du 25 au 29/08,
infos au 06.21.42.64.54 (Benoit)
Reprise des école de tennis début septembre, pour tout renseignement
tcmothern@gmail.com / 06.13.57.00.99
ou retrouvez-nous sur Facebook.

Ecole de musique EMAN

L'école de musique EMAN est intervenue dans plusieurs localités du territoire pour les différentes commémorations de la libération : A Schaffhouse avec un ensemble de cuivres, à Lauterbourg avec l'orchestre des jeunes et le Big band.
Nos élèves se sont également produits lors de l'audition trimestrielle du 19 mars.
Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 27 juin à 18h30 à l'espace musical pour le concert de fin d'année de l'école de musique
La journée Portes Ouvertes de l'école de musique aura lieu le samedi 6 septembre de 14h à 17h à l'espace musical de Mothern.
Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

SCHMITZ Renaud
Directeur EMAN
06 81 78 79 96
musique_schmitz@hotmail.com

FÊTE DE LA BIÈRE
25 €
4 OCTOBRE 2025
À PARTIR DE 19H30
MENU
DEMI POULET OU JARRET GRILLÉ
ACCOMPAGNEMENT
DESSERT
Salle polyvalente de Mothern
Soirée animée par l'orchestre
MA BONNE ETOILE
Réservation au 06 61 14 69 25
MC MOTHERN

INTERSOCIETES
Concours de Pêche à la truite
MOTHERN
Etang du Neubruch, Route du Rhin
DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025
inscription avant le 28 Septembre
auprès de
M. Schmitt Jean-Marie
ou M.Fettig Fernand
Groupe de 5 pêcheurs
participation 100 €
9h45
tirage des
couleurs
Bar et Grillades sur place
ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DES PÊCHEURS DE MOTHERN
06 70 25 96 39

CROCOSPACE CLUB PRÉSENTE
SOIRÉE
BALLERMANIGHT
25 OCTOBRE 2025
Salle polyvalente de Mothern
REPAS DU SOIR
&
CAISSE DU SOIR
PLUS D'INFORMATIONS
PROCHAINEMENT !

LA VAGUE BLEUE DE
MOTHERN
SECONDE ÉDITION
TOUS ENSEMBLE POUR LA PRÉVENTION DES CANCERS MASCULINS
8578€
RECUEILLIS
EN 2024
DIMANCHE
2 NOVEMBRE 2025
SALLE POLYVALENTE - DÉPART 10H00

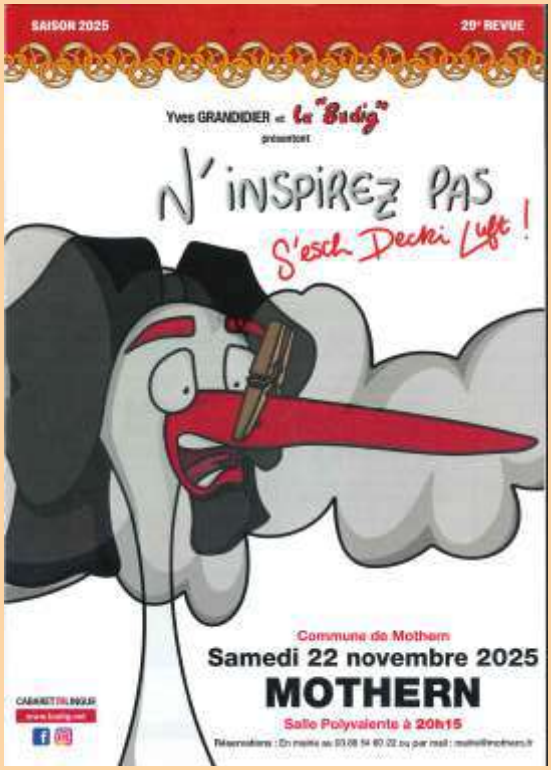

La commune a le plaisir d'accueillir la Budig pour sa revue 2025
« N'inspirez pas, s'esch decki Luft ! » :

le samedi 22 novembre 2025
à 20h15 (ouverture des portes à 19h00)
à la salle polyvalente
tarif unique 10€ - également en caisse du soir
gratuit - 14 ans

Un spectacle vivant avec des sketchs et des chansons en français et en alsacien pour rire de tout en Alsace et de trois fois rien dans le reste du pays !

Et c'est avec humour, satire et émotion que la Budig partagera sa thérapie du rire, denn lache esch gsund ! (Rire, c'est bon pour la santé).

Billetterie en mairie à partir du **1er septembre** aux horaires d'ouvertures (du lundi au vendredi de 11h à 12h et de 14h à 18h)
Règlement **uniquement** en espèce ou par chèque.

Petite restauration sur place assurée par le football club

Lors de cette soirée, les membres du Cercle d'Histoire de Mothern vous présenterons également leur nouveau livre sur les calvaires & les Hohle.

Cercle d'Histoire de Mothern

	2025					
	Dates	**Manifestations**	**Lieu / Rendez-vous**	**Horaires**	**Tarifs**	**Téléphone**
JUILLET	5-6	**Meeting d'Aéro modélisme** : Le club d'aéromodélisme organise son meeting international sur le terrain du club en direction du Rhin. Animation musicale et tartes flambées le samedi à partir de 19h. Présentation de modèles réduits et grillades le dimanche à partir de 11h.	Mothern Terrain du club Clément Ader	Sam. à partir de 19h, dim. à partir de 11h.	Accès libre	06 15 29 65 31
	11-12	**Open air - Festival Croco'fescht** : Deux soirées, deux ambiances de folie, House,Electro, Techno, Club le vendredi et vibrez avec deux stars du Ballermann - Nancy Franck Original et Carolina Noeding mettront le feu aux poudres sur scène le samedi. Organisée par le Crocospace Club. Restauration sur place.	Mothern Parking de la salle polyvalente	Vend à partir de 18h Sam à partir de 17h	Entrée: 8,99€ Pass W-E : 14,99€ Caisse du soir : 11€ Billet repas samedi : 20,99€	06 58 81 51 27
	14	**Fête Nationale - bal des Pompiers** : Cérémonie à 17h30 à la place de la Wacht; à l'issue, le défilé prendra la direction de la caserne où "les Chaudières" animeront la soirée. Retraite aux flambeaux à la tombée de la nuit - Restauration sur place.	Mothern Place de la Wacht - caserne des Pompiers	A partir de 17h30	Accès libre	03 88 54 60 22
	23-27	**Festifoot** : Petite restauration sur place durant les rencontres.	Mothern Terrain de la Neuwies		Accès libre	06 79 97 47 07
AOÛT	16-19	**Messti + marché** : Restaurations diverses sous le chapiteau. Marché annuel le lundi dès 8h.	Mothern Place de la Wacht	Sam. dès 20h - Dim. - Mar. dès 17h - lundi à partir de midi	Accès libre	
SEPTEMBRE	3-5	**Reprise gymnastique : Aérobic et gym douce**	Mothern Salle polyvalente			03 88 80 81 47
	6	**Journée Portes Ouvertes de l'EMAN**	Mothern Salle de Musique	De 14h à 17h	Entrée libre	
	7	**Portes Ouvertes au Tennis** : Animation et découverte de la pratique du tennis pour petits et grands.	Mothern Terrain de Tennis	9h -12h	Accès libre	06 13 57 00 99
	27	**Dîner dansant de l'Harmonie** : Le duo Pêche d'Enfer vous fera danser dès 20h30 et jusqu'au bout de la nuit. L'harmonie d'Offwiller assurera le début de la soirée dès 18h30. Vente des billets auprès des musiciens.	Mothern Salle polyvalente	Dès 18h	Repas : 25€ Repas à emporter : 18€ Entrée sans repas 10€	
	28	**Repas paroissial** : Repas à emporter (sur réservation) organisé par le Conseil de Fabrique et la chorale Ste Cécile au profit de la paroisse.	Mothern Cour du presbytère	Dès midi	NC	06 38 73 81 68
OCTOBRE	4	**Fête de la Bière** : Le Motoclub vous donne RDV en 'Dirndl' et 'Lederhose' pour la 17ème édition de la traditionnelle fête de la bière. Réservation obligatoire.	Mothern Salle polyvalente	19h30	NC	06 61 14 69 25
	5	**Concours de pêche Intersociété** : Restauration et buvette assurées.	Mothern Etang du Neubruch	A partir de 10h		06 70 25 96 39
	25	**Soirée Ballermann** : Ne manquez pas cette soirée incroyable 100 % Mallorca avec nos DJ ! Elle s'annonce phénoménale ! Organisée par le CrocoSpace Club. Restauration sur place.	Mothern Salle polyvalente	19h	10€	06 58 81 51 27
NOVEMBRE	2	**La Vague Bleue** : Deuxième édition organisée par le Comité des Fêtes afin de soutenir la prévention des cancers masculins. Un parcours fléché de 5 KM - Marche ou Course... à votre guise !	Mothern Rdv sur le parking de la salle polyvalente	9h30	NC	
	8	**Cochonnaille - FCM** : Sur place ou à emporter. Sur réservation.	Mothern Club house du FCM	11h	15€	06 79 97 47 07
	9	**Concert d'automne** : L'Harmonie Ste Cécile vous invite au concert d'automne sous la direction de Jean-Yves Bender. Petite restauration sur place.	Mothern Salle polyvalente	16h	7€	06 06 85 23 07
	22	**Spectacle - La Budig** : Un spectacle vivant en sketchs et en chansons uff Franzech et en alsacien !! La "Budig" offre un reflet original satirique et humoristique de l'actualité nationale et régionale.	Mothern Salle polyvalente	20h15	10€	03 88 54 60 22
	29-30	**Concours canin** : IGP- FH toutes races - restauration sur place.	Mothern Terrain de l'ACDM	Dès 8h	Accès libre	03 88 94 63 42
DECEMBRE	7	**Fête de Noël des Aînés**	Mothern Salle polyvalente	A partir de 11h30		03 88 54 60 22

Responsable de publication : Isabelle SCHMALTZ, Maire de Mothern.
Comité de rédaction : I. SCHMALTZ, A. MEYER, F. LEHMANN, M. KOLHEB-LUSTIG, A. JOERGER, F. BUCHMANN, A. FABACHER.
Mise en page : Comité de rédaction - Crédit photos : Mairie de Mothern - Impressions : Ott imprimeurs, Wasselonne.
Dépôt légal : à parution.